

25 mai 2012 -15:54

Appartient à Conseil des ministres du 25 mai 2012

## Renouvellement du mandat d'un commissaire adjoint au sein du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides

Sur proposition de la ministre de la Justice Annemie Turtelboom et de la secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à renouveler, pour cinq ans à partir du 1er juin 2012, le mandat de Mme Eva Vissers en tant que commissaire adjointe néerlandophone au sein du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides.

Le Conseil des ministres a également ratifié le rapport d'évaluation finale globale de Mme Vissers.

Le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides est une instance administrative indépendante compétente pour l'examen des demandes d'asile.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Annemie Turtelboom, ministre de la Justice  
Boulevard de Waterloo 115  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 542 80 11  
<http://www.justice.belgium.be>

Service de Presse de Mme Maggie De Block, secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration, à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté  
Boulevard de Waterloo 115  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 542 80 11  
<http://www.fedasil.be>